

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Régie des Eaux du Canal
Belletrud (06)
50 boulevard Jean Giraud
BP 52
06530 Peymeinade Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie des Eaux du Canal Belletrud

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 51873275500013

Code postal / Ville : 06530 Peymeinade Cedex

Grouperement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 25-486

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : ROCHE - Mail : marches-publics@recb.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : La lettre de candidature ; La déclaration du candidat ; Attestation d'assurance de Responsabilité Civile décennale + voir RC

Capacité économique et financière : Déclaration pour les 3 derniers exercices le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché + voir RC

Capacités techniques et professionnelles : Présentation des certificats de capacité professionnelle, qualifications ou équivalents, et d'une liste de travaux de même nature et importance en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années, en privilégiant les références qui sont les plus proches, en taille et en nature d'ouvrages, de celles à réaliser au titre de la présente consultation (références de collectivités territoriales, par exemple), et appuyées d'attestations indiquant le lieu d'exécution des travaux et précisant s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

= Déclaration indiquant l'outillage, le matériel d'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

= Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

= Autorisations d'Intervention à Proximité des Réseaux pour les personnels intervenant à proximité des réseaux, y compris les encadrants, ou tout autre moyen de preuve que ces personnels remplissent leur obligation de compétences ;

= Certificats de qualifications professionnelles des entreprises (la preuve de ces qualifications peut être apportée par tout autre moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat) ;

= voir RC

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Jeudi 03 septembre 2026 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Mise en place de compteurs individuels en télégestion et renouvellement conduite eau potable - Phase 1 – Centre

village - Commune de GARS - Exercice 2026 - Opération réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable

Classification CPV : 41110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les travaux consistent aux travaux de renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable de la commune, au niveau des rues centrales du village, par la mise en oeuvre d'une conduite en fonte ductile de diamètre nominal 100 mm, la mise en place des branchements et des regards compteurs. A noter que la fourniture et l'installation de ces compteurs seront réalisées ultérieurement par la régie compétente dans le cadre d'une intervention distincte, hors du présent marché.

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE GARS

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Avec prise de rendez-vous via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>.

Autres informations complémentaires :

La date limite pour effectuer une visite est le 27/08/26. Le créneau des visites est à programmer une semaine à l'avance et sera fixé prioritairement le mardi ou jeudi matin à 10h00.

Date d'envoi du présent avis

10 juillet 2026